

octobre 2018

# Ensemble

**l'art et la manière**



***Nous avons besoin de votre vote le  
6 décembre 2018 pour VOUS aider dans  
les 4 prochaines années !***

**en avant !**



Oxygéner la représentation syndicale, donner les chances pour tous, sans pression, sans obligation d'encartement.

Le changement vous appartient, votre vote fera la différence.

**Nos atouts : écoute, humanisme et transparence.**

Quelques propositions défendues auprès de la Direction des Musées, de la Direction des Affaires Culturelles et du Cabinet du Maire.

Vos salaires et vos horaires  
Votre bien être et votre sécurité  
Actions menées et réussies

Venez nombreux vous informer à notre :

**"Rencontre Adhérents et Non- Adhérents"  
le 4 Novembre 2018 à partir de 9h30**

Section Locale CFTC Ville de Marseille :  
35, bis rue Fauchier - 13002 Marseille.

Prenez contact au 06 12 53 14 60 pour effectuer votre demande d'heures syndicales.

C'est un droit pour tous, avec ou sans carte syndicale. Il suffit de nous solliciter, nous traiterons votre demande auprès du Service des Musées afin que vous puissiez venir vous informer en toute sérénité.



[ensemblecftccgcvdm@gmail.com](mailto:ensemblecftccgcvdm@gmail.com)

\* notre syndicat vous défend sans perte de salaire et vous aide ainsi à conserver votre pouvoir d'achat.

\* prise en compte dans le remaniement des horaires de travail pour les agents des musées de la spécificité de vos cycles et en respectant le Décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 .... Article 2 modifié par décret le 15 février 2011.  
(plus d'infos sur : [legifrance.gouv](http://legifrance.gouv))

\* nous demandons la réévaluation de la NBI à 20 % pour les chefs d'équipe et agents de caisse.

\* nous demandons l'augmentation de la part mutuelle.

\* Monétisation du CET à sa juste valeur :  
jour travaillé = 1 jour CET, pas de rabais sur notre travail.

\* A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous défendrons vos compétences et vos évaluations au regard de l'augmentation prévue suivant le barème du « RIFSEEP ». Vos salaires et vos horaires.

\* Nous demandons égalité et gestion unique des agents sur l'ensemble des établissements.

\* Un accès à l'Intranet e-Média pour tous grâce au positionnement de PC accessible et en libre accès, ainsi qu'une adresse de messagerie Ville de Marseille. Utile pour avoir les informations et pouvoir s'inscrire à des formations ou concours.

\* Cellule écoute et harcèlement : nous vous informons sur cette nouvelle cellule créée par notre DGARH pour les agents en souffrance, suite aux revendications de nos organisations syndicales.  
Votre bien-être et votre sécurité.

\* Grâce à notre ténacité, nous avons débloqué progressivement la situation du paiements de nos jours dus et ce dès le 24 juillet 2018 en présence de la presse pour que ce dossier avance.

\* Nous intervenons régulièrement auprès de la Direction des Affaires Culturelles, de la Direction des Musées et du Cabinet du Maire pour faire entendre vos doléances et améliorer vos conditions de travail.  
Action menée et réussie !

**Prenez vos conditions de travail en main !!  
Contactez-nous en cas de difficultés**

**le 6 décembre 2018, je vote « ensemble CFTC / CFE CGC »**